

MODALITES D'ATTRIBUTION DES LICENCES MOBILES 4G (LTE, WiMAX, ETC..) :
ALLIANCE TICS RECOMMANDE AUX POUVOIRS PUBLICS DE PRIVILEGIER
LES BENEFICES DE LONG TERME POUR NOTRE PAYS

L'attribution des fréquences 800 MHz et 2,6 GHz est une opportunité unique pour réduire la fracture numérique

Alliance TICS¹ considère que la France doit porter l'ambition d'une société du numérique dans laquelle l'accès du plus grand nombre de nos concitoyens au très haut débit fixe et mobile doit être assuré.

Ces fréquences permettent de déployer des réseaux mobiles très haut débit 4G dans des conditions économiques optimales. Leur attribution aux opérateurs télécoms constitue, dès lors, une opportunité unique pour réduire la fracture numérique.

Les modalités financières d'attribution des fréquences doivent privilégier le long terme

Alliance TICS considère qu'une politique visant à maximiser les revenus court terme pour l'Etat serait de courte vue, compte tenu de l'impact considérable du numérique sur la croissance économique, pour l'emploi et le développement durable. Nous pensons que les revenus, pour l'Etat, induits par le développement des réseaux 4G seront sans commune mesure avec ceux qui pourraient être générés au moment de l'attribution des fréquences.

Les industriels implantés en France sont en attente du lancement de la 4G

Les fournisseurs d'équipements et de services sont prêts à répondre, dès aujourd'hui, aux besoins des consommateurs et des opérateurs français et attendent avec impatience le lancement des procédures d'attribution des fréquences.

Alliance TICS appelle de ses vœux qu'une politique volontariste en faveur du développement rapide des réseaux 4G soit définie en France. De nombreux pays disposent déjà de réseaux 4G opérationnels, ce qui confère aux écosystèmes industriels de ces pays un avantage compétitif certain.

Enfin, notre pays se doit de faire des choix technologiques pérennes, en privilégiant le recours à des technologies offrant des débits ambitieux, comme le permettent les technologies 4G..

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : +33 1 44 69 40 30
info@alliance-tics.org - <http://www.alliance-tics.org>

¹ Union Professionnelle regroupant les acteurs issus des industries des technologies de l'information, de la communication et des services associés (TICS)